

n° 14

18 juillet 2023

# Viticulture Auvergne

## À retenir cette semaine

Mildiou : situation stable

Oïdium : nombreuses parcelles touchées, intensité des symptômes variables

Black rot : diminution du risque

Tordeuses de la grappe : peu de perforations pour l'instant

Cicadelles vertes : risque parcellaire, en général faible pour l'instant

Maladie du bois : petite augmentation du nombre de cas

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 12 observateurs sur 5 cépages différents.

## Données du réseau

15 parcelles renseignées, 12 dans le vignoble de Saint Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

## Stades phénologiques

La véraison est maintenant proche. Une baie véree a été observée, mais c'est une éclairceuse. L'année dernière, à cette même période, la véraison était déjà enclenchée sur de nombreuses parcelles. Il y a environ une semaine de décalage par rapport à 2022. La grêle a encore fait quelques dégâts dans le secteur de Saulcet-Bransat.



Stade « fermeture de la grappe »



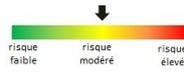
Les baies sont translucides, on voit apparaître les « veines »



baie véree, parmi les toutes premières !

# Situation sanitaire

## Mildiou



Les baies attaquées la semaine dernière sont en train de sécher. Les taches sur feuilles restent sporulentes, il faudra faire attention à ce que le feuillage reste le plus longtemps possible pour assurer une bonne mise en réserve.

Des averses orageuses sont annoncées en début de semaine prochaine. Cela pourrait engendrer des contaminations sur feuilles. Maintenant que les grappes sont proches de la véraison, les grappes saines ne devraient plus être attaquées, ou sinon, faiblement. En revanche, les grappes touchées, ne serait-ce qu'avec des symptômes encore faibles, pourraient voir la situation se dégrader encore du fait que le mildiou progresse à l'intérieur des organes.



Les taches de mildiou sur feuilles sèchent mais restent sporulentes

Symptômes de mildiou sur grappes, de divers niveaux de gravité

## Oïdium



L'oidium continue sa progression sur les parcelles touchées. Les symptômes observés sont de fréquence et d'intensité très variables selon les parcelles, et d'un cep à l'autre au sein d'une même parcelle. On peut voir seulement une baie touchée de-ci de-là, ou un gros foyer avec toutes les grappes grises. La fréquence de cep touchée a toute son importance : si elle est très faible (1cep sur 100 par exemple), il n'y a pas lieu de s'inquiéter même si l'intensité est élevée. Seul ce cep sera touché, les autres resteront sains. Il est plus inquiétant d'avoir une fréquence élevée de ceps touchés même si l'intensité paraît faible : la maladie peut facilement s'étendre sur un même cep.

L'effeuillage est une technique qui a fait ses preuves pour limiter l'extension de la maladie. Il existe, certes, un risque de brûlure. A chacun de faire la balance entre le risque de perte par l'oidium, et le risque de perte par brûlure.



Symptômes sur grappes, certains discrets, et un autre un peu moins...



## Mildiou et oïdium



## Black rot

Les baies touchées vont continuer à sécher. Les grappes sont sensibles jusqu'à la véraison. Cette dernière approche à grand pas, et il n'y a pas de longue période humide annoncée. Il ne devrait donc plus y avoir de nouvelle contamination.

## Tordeuses de la grappe

Le second vol s'achève. On n'observe que très peu de perforation. Il y a eu en début d'année un décalage qui pourrait se répercuter encore. Les perforations seront donc peut-être plus visibles la semaine prochaine.

Le risque n'est pas la perte directe de récolte, mais celle induite par l'installation du botrytis à partir des perforations.



Chenille d'eudémis sortant d'une baie perforée

## Cicadelle verte



Les larves sont en général peu nombreuses, à l'exception d'une parcelle où elles frôlent le seuil de nuisibilité : 96 pour 100 feuilles. Mais c'est une parcelle de chardonnay et qui ne marque pas. Les grillures sur le feuillage sont maintenant plus visibles mais relativement faibles

Larves cicadelles vertes



Grillures sur le feuillage



## Maladie du bois

Les symptômes sont plus nombreux, surtout dans les parcelles particulièrement sensibles.



Forme lente



apoplexie



## Vu au vignoble



Dégâts d'altises



Coup de soleil



Légers dégâts de grêle



Excoriose sur feuille



Une araignée en plein affut ...



... et une autre ayant tissé son cocon en plein milieu d'une grappe !



## Devinette



Ces feuilles présentent des symptômes de grillures de cicadelles vertes ou de maladies du bois ?

## Réponse à la devinette de la semaine dernière



Parmi ces symptômes, il y a un coup de soleil, une baie atteinte de mildiou, une autre de botrytis, et une dernière de black rot. Saurez-vous les reconnaître ?

- 1) Botrytis : la baie ne flétrit pas
- 2) Mildiou : la baie prend une couleur brune violacée et commence à se dessécher
- 3) Coup de soleil : la face au soleil se dessèche et « colle » aux pépins
- 4) Black rot : la baie est brune marron, et se plisse d'une manière particulière, comme un doigt resté trop longtemps dans le bain.

**R**

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

**B**

### Notes biodiversité et réglementaire

Une note « [abeilles sauvages](#) » est disponible, ainsi qu'une [note des dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs](#) :

**(Rappel : la vigne ne fait pas partie des cultures concernées : l'arrêté du 20 novembre 2021 ne s'applique pas aux cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou les autres insectes pollinisateurs, dont la liste est publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture.)**

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

[Note de service](#) DGAL/SDQSPV pour la liste actualisée des produits de biocontrôle



Plus d'information sur le lien :

<https://ecophytopic.fr/les-rencontres-nationales-dephy-viticulture>.

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

**Animateur filière/Rédacteur :** Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .*

